

## TROPHEE U10 DE CHARTRES METROPOLE

**18 et 19 juillet 2026**  
GOLF DE CHARTRES FONTENAY  
480, chemin du Golf – 28630 Fontenay sur Eure  
[www.golf-chartres.com](http://www.golf-chartres.com)

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

### **1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à une fédération reconnue, répondant aux Règles du statut amateur. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé à la clôture des inscriptions, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

Catégorie d'âge : U10 (nés en 2016 ou après)

CATÉGORIE Nombre maximum FILLES 3 - GARÇONS 9 -Drapeau jaune minimum  
Wild card 3

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs licenciés de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

### **2- FORME DE JEU**

Score maximum (fixé à 9) / 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

Distances préconisées : parcours adapté FFGolf,

Repères 7 (oranges) pour les filles et repères 6 (violets) pour les garçons

Départage :

En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : L'après midi sur les 2 tours.

Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index.

Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

### **3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Inscriptions uniquement en ligne via le lien suivant : <https://urlr.me/j3rC5y>

Droit d'engagement : 20 € (10 € pour les membres du club)

La date de clôture des inscriptions est fixée au 8 juillet 2026, à minuit.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit d'engagement.

### **4- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 du vade-mecum ffgolf (règlement général des épreuves fédérales).

L'interdiction de fumer concerne également toute personne présente sur le parcours durant la durée de l'épreuve.

Les Cadets, les chariots électriques et l'utilisation d'appareils de mesure sont interdits (§ 1.2.8 du vade-mecum de la ffgolf)

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (§ 1.2.4) du vade-mecum de la ffgolf)

#### **Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, ne permettant pas de donner des conseils ni d'influencer les joueurs.

Suiveurs de parties : voir § 1.5.1 Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Pendant toute période d'entraînement, le code de comportement est en vigueur et les pénalités encourues s'appliqueront au prochain trou à jouer en compétition. Le non-respect des règles d'entraînement spécifiées dans le vademecum fédéral sera considérée comme une faute de comportement.

#### **5- PRIX**

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

#### **6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel